



POUR UNE RURALITÉ PRÉSERVÉE

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

CONTRAT DE MANDATURE

2026-2032 | VOISENON AU CŒUR DE NOS CHOIX

LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL CONDUITE
PAR JULIEN AGUIN

SOMMAIRE

LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL	02
DITES-NOUS JULIEN AGUIN	03
NOS ENGAGEMENTS POUR HABITER ET TRAVAILLER	04
LES DEUX GROS DOSSIERS DE LA MANDATURE	05
NOS ENGAGEMENTS POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR	06
NOS ENGAGEMENTS POUR BIEN VIEILLIR ET VIVRE EN SÉCURITÉ	07
NOS ENGAGEMENTS POUR VIVRE ENSEMBLE DANS UN VILLAGE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE	08
NOS ENGAGEMENTS POUR UNE VÉRITABLE CONCERTATION	09
NOS ENGAGEMENTS POUR MAÎTRISER LES FINANCES PUBLIQUES	10
NOS SOUTIENS	11



Julien AGUIN
36 ans
Directeur de cabinet
Investi depuis 22 ans
Rue des Closeaux

VOISENON AU CŒUR DE NOS CHOIX LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL CONDUITE PAR JULIEN AGUIN



Céline CHAUMONT
43 ans
Chef de projet
informatique
Habitant depuis 43 ans
Les Chaumières -
Rue des Closeaux



Francis ROUSSET
54 ans
Responsable bureau
d'études
Habitant depuis 23 ans
Rue Grande



Malika KEHLI
54 ans
Commerçante
Habitant depuis 16 ans
Rue des Écoles



Teddy ETINOF
47 ans
Étudiant Centre du
Jard (1994/2002)
Habitant depuis 8 ans
Rue des Longs Réages



Frédérique SAUVAUT
55 ans
Médiatrice sociale
Habitant depuis 33 ans
Rue Grande



Franck RENARD
54 ans
Responsable travaux
en collectivité
Habitant depuis 2 ans
Clos de la Noyerie



Dominique GAUTREAU
76 ans
Directrice des
ressources humaines
à la retraite
Habitant depuis 45 ans
Hameau du Jard -
Rue de la Ronce Fleurie



Ghislain RUIZ
35 ans
Chef d'entreprise
Habitant depuis 7 ans
Allée de la Ferme



Béatrice LANIER
62 ans
Négociatrice retraitée
Habitant depuis 8 ans
Rue des Fontaines



Loïc DO NASCIMENTO
36 ans
Dessinateur en
travaux publics
Habitant depuis 3 ans
La Plaine du Jard -
Rue de l'Abbaye



Sylvie CHEVALLIER
60 ans
Employée
administrative retraitée
Habitant depuis 14 ans
Les Noyers Dorés -
Rue des Oliviers



Patrick LEVILLAYER
65 ans
Retraité d'une
collectivité
Habitant depuis 26 ans
Les Noyers Dorés -
Rue des Oliviers



Mireille DUBOIS-GACHÉ
69 ans
Retraitée de la fonction
publique
Habitant depuis 3 ans
Hameau du Jard -
Rue de la Ronce Fleurie



Jean-Claude BLANES
78 ans
Retraité de la fonction
publique
Habitant depuis 44 ans
Hameau du Jard -
Rue du Gué du Jard



Bénissa LE MOAL
55 ans
Personnel navigant
commercial
Habitant depuis 20 ans
Rue des Longs Réages



Christophe BERNARD
49 ans
Personnel de la fonction
publique hospitalière
Habitant depuis 8 ans
Rue des Closeaux

DITES-NOUS JULIEN AGUIN



Après six années de mandat marquées par une gestion rigoureuse et un engagement constant pour Voisenon, je vous propose de poursuivre le travail engagé

Q - Pensez-vous organiser cette mandature comme la précédente ?

Le travail d'équipe, qui a fait ses preuves, sera renforcé. Prenons l'analogie du restaurant. Pas le grand établissement étoilé avec des centaines de personnes en cuisine, mais un restaurant exigeant, qui propose une cuisine de qualité avec une équipe réduite, engagée et enthousiaste.

Le maire conçoit la carte : il fixe les orientations, donne la tonalité, et en valide la pertinence, tant sur le plan technique qu'économique. Il s'entoure de profils complémentaires : cuisiniers aux spécialités variées, pâtissier, caviste, équipe de salle...

Chacun est essentiel, quels que soient son rôle, sa disponibilité ou ses compétences. Et chacun est responsable de son travail.

La clé, c'est ensuite de créer les conditions pour que l'ensemble fonctionne durablement, y compris en cas d'absence de l'un ou de l'autre.

Q - C'est cette organisation qui vous permet d'être présent tant à Voisenon qu'à l'extérieur ?

Oui, c'est la raison pour laquelle j'ai fait le choix de m'entourer de colistiers autonomes. Bien sûr, la présence à Voisenon reste évidemment essentielle.

Mais le maire joue également un rôle de relais entre la commune et les institutions. C'est le cas, par exemple, avec l'agglomération : qu'on y adhère pleinement ou non, elle s'impose comme un cadre légal. Il appartient donc au maire de veiller à ce que les décisions prises à ce niveau prennent en compte les besoins de notre village. Il en va de même avec le Département, la Région, et au niveau national.

Car être maire ne se limite pas à la gestion administrative. C'est également porter une vision dans des instances au sein desquelles chaque décision présente un impact sur la gestion de Voisenon et le quotidien des Voisenonais.

Q - Être maire est donc, selon vous, un acte politique important ?

Oui, pleinement. J'aime la politique dans ce qu'elle a de grand : au sens grec du terme, « la polis », c'est-à-dire l'organisation de la cité au service du bien commun. Une politique qui vise à créer un cadre juste, lisible et partagé, dans lequel chacun peut trouver sa place. Le maire est le maire de tous, sans distinction d'opinion. Il ne s'agit pas d'être sectaire, mais d'écouter, de comprendre et de chercher des solutions.

Mon rôle est de fixer un cap, de poser des règles du jeu claires, dans lesquelles chacun conserve sa liberté. Je m'attache à créer les conditions d'une honnêteté intellectuelle, d'un engagement fondé sur la conviction plutôt que sur l'ambition personnelle. C'est cet état d'esprit qui anime la majorité municipale actuelle et à venir.

Q - Comment réussissez-vous à être partout ? À concilier votre travail, votre vie familiale et vos fonctions de maire, sans négliger qui que ce soit ?

Cela repose sur l'organisation et sur le travail collectif. Je suis maire à temps plein, même si je ne suis pas retraité. Les événements communaux sont des moments privilégiés pour rencontrer les habitants, échanger et rester à l'écoute, pour travailler en équipe et faire avancer les projets pour Voisenon.

Mon activité professionnelle est un atout : elle me permet de rester en prise avec les réalités du monde du travail et du quotidien.

Enfin, la paternité, en plus d'être une immense joie, me donne une compréhension concrète des attentes des familles : voir les enfants grandir dans un environnement sécurisé, équilibré et épanouissant. Même si ma présence n'est pas permanente, ses deux parents prennent soin d'elle en bonne intelligence.

Q - Votre équipe évolue en partie pour ce nouveau mandat...

C'est naturel. Certaines personnes poursuivent leur engagement, d'autres font le choix de s'arrêter, pour des raisons de disponibilité, de parcours personnel ou de déménagement. L'ensemble de la majorité sortante soutient néanmoins cette nouvelle candidature.

La nouvelle équipe est composée de femmes et d'hommes qui vivent réellement à Voisenon. Elle reste constituée de beaucoup « d'anciens ». D'autres sont venus proposer leurs compétences, dont certains étaient déjà investis dans la vie locale. Tous ont observé ou participé au travail mené ces six dernières années, ont apprécié la stabilité politique retrouvée et savent que le dialogue et le travail collectif sont possibles.

C'est en effet l'essence de notre démarche : une co-création du Voisenon d'aujourd'hui et de demain, guidée par l'intérêt général et l'envie de faire ensemble, en partenariat avec les Voisenonais.

NOS ENGAGEMENTS POUR HABITER ET TRAVAILLER



Pour la prochaine mandature, cinq grands axes guideront l'action municipale.

L'environnement et la renaturation seront au programme avec la désimperméabilisation des parkings, la création de massifs fleuris aux entrées du village et la récupération des eaux de ruissellement, qui participeront tant à la bonne gestion de l'eau qu'à l'identité du village. Dans cette même logique de transition écologique, l'école bénéficiera d'une isolation par l'extérieur et de panneaux photovoltaïques, dont la production sera mutualisée à l'échelle des bâtiments communaux.

Le cimetière fera aussi l'objet d'améliorations : création d'un colombarium supplémentaire, d'allées drainantes, engazonnement et système informatisé de guidage pour aider les visiteurs. Le patrimoine local ne sera pas en reste, avec la création d'un monument de la Résistance et la rénovation du lavoir.

Enfin, le quotidien des Voisenonnais sera au cœur des projets : ouverture d'une « box médicale » mutualisée avec les communes du Plateau-Nord de l'agglomération melunaise pour des consultations de proximité, construction d'un équipement petite enfance regroupant crèche, relais d'assistantes maternelles et centre de loisirs, et poursuite des aménagements routiers, notamment en centre village, pour sécuriser piétons, seniors et personnes handicapées.

Dès la première année du mandat

- Rénover le lavoir place du 14 juillet
- Finaliser la Réglementation locale de publicité (RLP)
- Créer de nouveaux massifs fleuris

Au bout de 3 ans de mandat

- Procéder à la désimperméabilisation des parkings
- Isoler l'école par l'extérieur
- Installer une « box médicale » en partenariat avec les communes du nord de l'agglomération
- Poursuivre les réaménagements routiers
- Étendre le parking de la mairie

Jusqu'à la fin du mandat

- Finaliser l'aménagement global du cimetière
- Étudier la création d'un monument de la Résistance en partenariat avec la commune de Rubelles et le Souvenir Français
- Développer les espaces pour les enfants : crèche, relais assistantes maternelles, centre de loisirs

LES DEUX GROS CHANTIERS DE LA MANDATURE

OBJECTIF VIVRE-ENSEMBLE

Réorganisation de l'espace central du village : école / cantine / festivités

PROJET SOUTENU PAR
L'ÉTAT, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT

• Le constat

Construit en 1977, à une époque où Voisenon comptait environ 600 habitants, le Mille-Club n'est plus adapté aux usages actuels. La commune compte aujourd'hui près de 1 200 habitants et le PLU* anticipe une évolution comprise entre 1 500 et 2 000 habitants maximum à terme. Le bâtiment est vieillissant, peu pratique et difficile à faire évoluer par de simples aménagements ou réparations successives.

• La solution retenue

Le choix a été fait de construire une salle multiplexe/polyvalente sur le terrain préempté. Avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Conseil départemental 77 (CAUE77), le programme a été défini à partir des besoins réels des associations : espaces d'activités, stockage, sanitaires. Le futur bâtiment sera de plain-pied, accessible PMR**, avec des espaces libres et modulaires, sans scène fixe, pour favoriser la polyvalence. Le bâtiment sera Haute Qualité Environnementale (HQE).

Une fois ce bâtiment construit, l'actuel Mille-Club deviendra une salle de cantine, elle aussi modulable.

• Une démarche de méthode et de réalisme

Le projet repose sur un compromis entre les besoins identifiés et les moyens d'un village. Il ne s'agit ni de suréquiper, ni de sous-dimensionner, mais de faire des choix réalistes financés et gérables. La souplesse et la modularité des espaces permettront de concentrer plusieurs usages dans un même lieu, en adaptant les configurations selon les activités. Par exemple, une scène sera installée uniquement quand nécessaire, en utilisant les équipements de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. Cette approche limite les surfaces construites, maîtrise les coûts et garantit un équipement utilisable sur la durée, sans rigidité ni dépendance à des aménagements lourds.

Pendant les travaux, afin de ne pas les pénaliser, les associations auront toujours accès au Mille-Club. Cette organisation évite le recours à des bâtiments provisoires coûteux et soumis aux aléas de chantier.

*PLU : Plan Local d'Urbanisme ** PMR : Personnes à Mobilité Réduite

Des réunions seront organisées pour présenter le projet, son financement, travailler avec les associations...



OBJECTIF SÉCURITÉ

Réaménagement du Centre-village

PROJET SOUTENU PAR
L'ÉTAT, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT



Photos du projet validé, Rue dite de la Boulangerie



Photos du projet Rue Grande validé par les Riverains

• Le constat

Le tronçon rue des Closeaux (RD 82) entre la rue Grande et la rue des Écoles, dite rue de la boulangerie, présente un trottoir très étroit, irrégulier et peu sécurisé. La circulation y est importante, ce qui rend les déplacements piétons dangereux.

• Les objectifs du réaménagement

Le projet vise à sécuriser ce secteur et à modifier les conditions de traversée du village. En allongeant le temps de parcours, Voisenon ne sera plus identifié comme un itinéraire de raccourci par les algorithmes de navigation, y compris pour des poids lourds utilisant des GPS* non spécialisés.

• La mise en place

Les démarches d'autorisation et de financement sont en cours. Une première partie est actée, de la rue Grande (secteur de l'Hirondelle) à Nazareth. L'autre portion reste en attente, le temps de la concertation. Le projet implique les riverains, le département et le cadre réglementaire. L'équipe municipale souhaite regrouper les travaux dans un seul contrat.

*Global Positioning System - Système de localisation par satellite



NOS ENGAGEMENTS POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

Pour renforcer le vivre-ensemble dans notre village, nous plaçons la jeunesse, l'éducation et le lien entre les générations au cœur de notre action. Valoriser les jeunes, les accompagner dans leur développement personnel et professionnel, encourager les échanges entre les écoles, collèges, lycées et les acteurs locaux : tels sont les piliers de notre engagement.

Aussi, nous souhaitons créer des passerelles concrètes entre les générations à travers des projets dédiés, des espaces de transmission, de dialogue et de partage d'expériences. Ces actions, ancrées dans nos valeurs, contribueront à une société plus solidaire et ouverte.

Dans l'espace public, nous poursuivrons nos efforts pour proposer des aménagements favorisant les rencontres.

À l'école, notre démarche éducative sera enrichie par des partenariats renforcés avec les établissements scolaires, en lien avec les familles, pour accompagner chaque jeune dans sa réussite et son épanouissement.

L'école constitue un enjeu important pour la commune. Le développement du village entraîne une évolution du fonctionnement et des coûts associés, qui doivent être anticipés.

Dans ce contexte, une vigilance particulière est nécessaire au sein du syndicat scolaire afin d'éviter que des choix inchangés ne creusent les écarts entre les communes adhérentes et ne les accentuent dans le temps.

La commune assume directement l'accueil et l'amélioration de l'école. Cette équipe municipale depuis 1995 est la seule qui en assure la responsabilité avec un niveau d'investissement élevé supérieur à 200 000 €. Cette politique sera poursuivie, l'entretien et l'amélioration de l'école étant considérés comme essentiels

Dès la première année du mandat

- Organiser rapidement un atelier « Découverte citoyenne », destiné aux jeunes de 11 à 15 ans, pour les sensibiliser aux droits et devoirs du citoyen et susciter des vocations via l'adhésion (facultative) au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
- Créer une rubrique « Jeunesse » dans notre bulletin trimestriel et/ou dans « La Feuille de Chou ».
- Continuer à assurer et améliorer les prestations périscolaires et scolaires, en lien étroit avec les équipes éducatives et les familles.

Au bout de 3 ans de mandat

- Créer une équipe de jeunes « auteurs » prêts à apprendre les métiers de l'édition.
- Créer un « Forum de la jeunesse » annuel réunissant les jeunes, les élus et les associations pour présenter les projets réalisés et recueillir leurs idées pour la suite.
- Organiser ou accompagner à l'organisation des fêtes de notre village, en soutenant les initiatives collectives, associatives, les animations pour tous les âges et les temps forts du calendrier local.
- Valoriser les échanges intergénérationnels, en proposant à nos aînés de s'impliquer auprès des plus jeunes : aide à la lecture, transmission de savoir-faire, récits de vie... Des ponts entre générations pour une communauté plus soudée, plus riche humainement.

Jusqu'à la fin du mandat

- Évaluer les actions menées (périscolaire, jeunes, intergénération, CMJ...) à travers des bilans partagés avec les familles, les associations et les jeunes, pour mesurer l'impact et ajuster les dispositifs au besoin.
- Préparer l'avenir en associant les jeunes à la réflexion sur les grands projets communaux (aménagements, environnement, numérique...) pour qu'ils deviennent acteurs de leur territoire à long terme



NOS ENGAGEMENTS POUR
**BIEN VIEILLIR ET VIVRE
EN SÉCURITÉ**

Le dernier recensement précisait que 23 % de la population voisenonaise a plus de 60 ans (source INSEE). Il est donc important et tout naturel que le Conseil municipal se penche sur le bien vieillir et la sécurité de tous, en particulier de ses aînés.

Dès la première année du mandat

- Continuer ce que la précédente mandature a entamé avec le Centre communal d'Action sociale (CCAS)
- Développer plus encore le portage de repas à domicile
- Mettre en place des repas/rencontres entre séniors, animés par des intervenants, sur des sujets d'actualité choisis par eux-mêmes ou la municipalité

Au bout de 3 ans de mandat

- Augmenter le nombre de poubelles sur la voie publique
- Continuer la création ou la réhabilitation de sentes de promenades, pose de bancs publics
- Engager un travail commun entre le CCAS, le Comité de Parrainage et Familles Rurales sur des sujets déjà abordés (la téléassistance, la mobilité, etc.) pour faire des actions communes

Jusqu'à la fin du mandat

- Améliorer la voirie au centre du village pour permettre aux séniors une plus grande accessibilité aux commerces et également aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Travailler sur un réaménagement du cimetière en plantant des arbres, rénovant les allées
- Refaire une partie de la chaussée et des trottoirs du Chemin du Moulin pour rendre plus pratique la circulation piétonne et automobile vers le cimetière.

SÉCURITÉ : AXES DE TRAVAIL COMPLÉMENTAIRES

En parallèle aux réaménagements routiers, trois axes seront développés en matière de sécurité.

Renforcer la vidéoprotection

Le dispositif actuel donne de bons résultats, avec un taux d'élucidation avoisinant les 80 %. Il contribue à rassurer la population et facilite le travail des forces de l'ordre. Un bilan complet sera réalisé afin d'étudier les perspectives d'évolution.

Renforcer la participation à la Police intercommunale

L'agglomération procède actuellement à de nouveaux recrutements. La Commune s'inscrira pleinement dans cette dynamique, en travaillant en lien étroit avec la Communauté d'agglomération et en favorisant l'intégration de nouveaux agents dans l'équipe

Mieux articuler stationnement et cadre de vie

Une réflexion sera engagée avec les habitants afin que les conditions de stationnement ne viennent pas nuire à la sécurité de l'espace public.



NOS ENGAGEMENTS POUR

VIVRE ENSEMBLE DANS UN VILLAGE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Depuis le début de votre lecture, vous rencontrez les mots « Vivre ensemble ».

Le vivre-ensemble, qu'est-ce que c'est ?

C'est croiser une personne dans la rue et la saluer, c'est aider son voisin en cas de besoin, c'est ramasser les feuilles sur son trottoir, c'est aussi adhérer au sein des différentes associations du village en tant que bénévole, c'est échanger des idées avec la municipalité et d'autres Voisenonais lors de rencontres.

Pour que tout ceci puisse se réaliser, nous vous proposons au cours de cette prochaine mandature :

Dès la première année du mandat

- Avoir des concertations régulières entre habitants : continuer les Rencontres Voisenonaises entre la municipalité et les habitants
- Avoir également des concertations régulières entre les associations pour déboucher sur des actions communes municipalité/associations
- Commencer à travailler pour avoir un vivier de bénévoles susceptible d'intervenir sur toutes les manifestations
- Étudier la mise en place d'un mini-marché, moment de rencontre et de convivialité
- Travailler sur des manifestations plus en rapport avec le calendrier : journées de l'Europe, Semaine bleue (Semaine nationale des retraités et personnes âgées), Octobre rose (sensibilisation au dépistage du cancer du sein), Fête de la Saint-Vincent (fête des vignerons), etc.
- Mettre en place une saison culturelle (pièces de théâtre, concerts,...) avec l'édition d'un livret – et une information plus régulière des manifestations/animations auprès des Voisenonais

Au bout de 3 ans de mandat

- Poursuivre l'opération « une naissance, un arbre » démarrée sous le premier mandat
- Suivre et alimenter la saison culturelle et l'information auprès des Voisenonais
- Mettre en place des journées citoyennes trimestrielles pour aider à l'entretien de la végétation du village
- Faire des points réguliers avec les commerçants
- Prévoir une végétalisation plus responsable du village
- Concevoir un projet de collecte des petits encombrants

Jusqu'à la fin du mandat

- Garder le cap et poursuivre ces actions dans la durabilité
- Continuer la concertation et l'information avec et auprès des Voisenonais
- Faire que ce village reste solidaire et continue à être un village où il fait bon vivre

NOS ENGAGEMENTS POUR
**UNE VÉRITABLE
CONCERTATION**



Depuis six ans, le maire et son équipe municipale se sont attachés à communiquer avec les Voisenonais dans un esprit de transparence, de respect et de proximité.

Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons renforcer encore ce lien direct avec les habitants, et faire de la concertation un véritable moteur de décision collective.

Dès la première année du mandat

- Constituer de nouveau des "veilleurs" des actions municipales, Conseil des sages et Conseil municipal des jeunes. Leur mission : dialoguer, recueillir les avis des Voisenonais, faire remonter leurs suggestions et leurs idées et participer activement à l'élaboration de projets communaux.
- Organiser une rencontre publique annuelle, et ainsi permettre un temps d'échanges avec le Conseil municipal, où chacun pourra se sentir libre de poser ses questions et partager ses idées dans un climat toujours constructif.
- Poursuivre des rencontres par lieux de vie afin de débattre au plus près des sujets qui préoccupent le quotidien des riverains.
- Enrichir les réseaux sociaux au nom de la mairie, et complétés par un échange digital "en live" avec le maire
- Pérenniser nos supports locaux : « PanneauPocket », Bulletin municipal et Feuille de Chou, essentiels à la vie et à l'information du village.

Au bout de 3 ans de mandat

- Créer un groupe de référents par lieu de vie pour co-construire et contribuer au village
- Moderniser notre collectivité en tirant pleinement parti du numérique mais en étant attentif à garder les supports traditionnels
- Dynamiser le site Internet du village
- Lancer une newsletter
- Faciliter l'accès aux démarches administratives : location des salles municipales par exemple.

Jusqu'à la fin du mandat

- Poursuivre le déploiement digital
- Accompagner nos agents dans la transition numérique et la sécurisation des données, tout en favorisant des outils simples et innovants au service de la proximité.
- Étendre le déploiement des panneaux d'information lumineux à travers la ville

NOS ENGAGEMENTS POUR MAÎTRISER LES FINANCES PUBLIQUES

Dès le début du mandat, et tout au long de celui-ci, la Commune poursuivra les démarches, organisations et méthodes de travail mises en place lors du mandat précédent. Celles-ci ont fait leurs preuves et permis de redonner à Voisenon une dynamique positive, après l'héritage difficile de deux mandats et une conjoncture marquée par de lourdes difficultés financières. Et ce, malgré des contextes éprouvants : tempêtes, crise sanitaire, instabilité économique.

Dans un contexte de fortes incertitudes, notre engagement financier restera le même : maintenir un niveau d'investissement élevé au service des habitants, en veillant à ce que chaque euro dépensé bénéficie directement à la commune. L'objectif est simple : que Voisenon investisse davantage pour ses habitants que pour le fonctionnement de la mairie.

Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur plusieurs leviers éprouvés : la recherche systématique de cofinancements

pour tous les projets d'envergure, le respect des normes environnementales comme source d'économies d'énergie durables, la maîtrise des dépenses de fluides par un contrôle rigoureux des consommations, ainsi que la mutualisation et l'optimisation de l'utilisation des biens communaux.

Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur plusieurs leviers éprouvés : la recherche systématique de cofinancements pour tous les projets d'envergure, le respect des normes environnementales comme source d'économies d'énergie durables, la maîtrise des dépenses de fluides par un contrôle rigoureux des consommations, ainsi que la mutualisation et l'optimisation de l'utilisation des biens communaux.

Cette gestion exigeante n'est pas une contrainte mais notre façon de respecter la confiance des Voisenonnais.

NOS SOUTIENS



Anne CHAIN-LARCHÉ
Sénatrice de la Seine-et-Marne,
Vice-présidente du Sénat,
Conseillère régionale d'Île-de-France.

"Plein et entier soutien à Julien Aguin et aux membres de sa liste pour les élections municipales à Voisenon. Une équipe compétente au service de cette belle commune et de ses habitants."



Pierre CUYPERS
Sénateur de Seine-et-Marne,
Maire honoraire d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos.

"Comme ma collègue Anne Chain-Larché, j'apporte un plein et entier soutien à Julien Aguin et son équipe pour ces élections municipales. Il défend avec ardeur votre quotidien."



Louis VOGEL
Sénateur de Seine-et-Marne,
ancien Président de la Communauté
d'agglomération Melun Val de Seine.

"J'ai connu Julien Aguin, Conseiller municipal de Voisenon travailleur et constructif à travers les commissions communautaires. J'ai connu Julien Aguin, Maire de Voisenon investi, passionné et amoureux de son village. En tant que Président de notre Communauté d'agglomération, j'ai choisi de lui confier une compétence obligatoire qu'il assure avec conviction et dévouement : celle du développement économique. Sa connaissance des dossiers, son attachement au territoire et son relationnel sont des atouts majeurs qu'il faut conserver. C'est pourquoi je le soutiens encore et je vous invite à faire de même."



Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région Île-de-France,
ancienne ministre, ancienne députée.

"Je connais l'engagement de Julien Aguin au service de Voisenon et de ses habitants. Il connaît parfaitement son territoire et défend avec détermination l'avenir des communes rurales. Les combats qu'il mène pour l'emploi et la formation des jeunes, à la fois au niveau de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine et des missions locales d'Île-de-France, démontrent son attachement sincère aux valeurs de l'intérêt général. Maire de terrain, à l'écoute de ses administrés, il agit avec sérieux et sens des responsabilités. La Région Île-de-France a besoin d'élus municipaux solides, capables de porter des projets utiles, concrets et tournés vers l'avenir. C'est pourquoi, j'apporte tout mon soutien à la candidature de Julien Aguin pour les élections municipales de 2026 et lui souhaite pleine réussite dans la poursuite de son action au service de Voisenon."



Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT
Vice-président de la Région Île-de-France
chargé du Logement, de l'Aménagement
durable du territoire.

"En mars prochain, vous serez appelé à décider de votre avenir pour votre commune. Être maire en 2026 demande de l'expérience, de l'exigence, du professionnalisme, de la proximité et de l'écoute. Je connais Julien AGUIN depuis de nombreuses années. Il possède toutes ces qualités. Nous avons travaillé ensemble dans le même environnement professionnel. Il a su faire face aux pressions et contraintes légales pour protéger votre village. Il a préservé votre vie rurale. A la Région, il est un maire aux convictions fortes, aux valeurs humaines et républicaines connues et reconnues. Pour toutes ces raisons, vous pouvez lui faire confiance avec la liste qu'il mène."



Yves JÉGO
Ancien Ministre,
Ancien député de la 3ème circonscription
de Seine-et-Marne.

"Ancien député de notre circonscription, j'ai toujours été attaché à un développement équilibré de nos communes, respectueux de leur identité et attentif à la qualité de vie de leurs habitants. L'action menée par l'équipe municipale autour de Julien Aguin s'inscrit pleinement dans cette vision. Quand on a un bon maire on le garde !"



James CHÉRON
Vice-président de la Région Île-de-France
en charge des Lycées.

"Avec Julien Aguin, nous nous connaissons depuis de nombreuses années et partageons des valeurs communes : la prise d'initiative et la culture du résultat, l'efficacité du quotidien et la vision du long terme. Nous partageons également un parcours, celui de directeur de cabinet : un métier exigeant nécessitant de nombreuses qualités que Julien a acquises. Il est d'ailleurs connu et reconnu. Dans le cadre de mes fonctions de Vice-président de la Région et de Président de l'École de la Deuxième Chance de Seine-et-Marne, nous travaillons ensemble avec Julien pour aider notre jeunesse et soutenir l'emploi. En tant que Maire, le bilan de Julien est incroyablement positif et il mérite votre confiance afin de poursuivre. Face à l'instabilité qui règne dans le monde et en France, les Voisenonais peuvent compter sur Julien, un maire compétent, respecté et efficace pour Voisenon."



Gilles BATAIL
Conseiller régional d'Île-de-France,
Maire de Dammarie-Lès-Lys.

"Au titre de mon mandat régional, aussi car il est le Président de Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine, mais également en tant que voisin Maire, dans notre beau département de Seine-et-Marne, j'ai eu de nombreuses fois l'occasion d'apprécier le travail, sérieux et fin, que Julien Aguin sait mener sur le terrain. Il est un élu engagé. Je lui apporte tout mon soutien dans le cadre de sa candidature."



Jean-François PARIGI
Président du Département de Seine-et-Marne,
Ancien député.

"Je connais l'engagement sincère et la passion qui animent Julien Aguin pour la commune de Voisenon. Il est un élu de proximité, compétent et mobilisé en permanence pour les Voisenonais afin d'améliorer leur cadre de vie. Julien Aguin fait partie des élus Seine-et-Marnais pour lequel le travail d'équipe et l'intérêt général ont un sens."



Maud ESCRIVA
Présidente de l'association
« Victimes & Avenir ».

"Être victime d'un accident corporel peut arriver à chacun d'entre nous et le devoir d'un maire est également de protéger ses administrés. Monsieur Aguin et quelques membres de son conseil municipal ont reçu l'association Victimes et Avenir à Voisenon afin de mieux comprendre les enjeux de l'après accident. Ne pas laisser les victimes seules faire face à l'indicible, tel a été le choix de la commune. Peu de maires prennent le temps d'écouter la réalité du terrain, et peu se mobilisent pour apporter des solutions concrètes lorsque le pire survient. Aujourd'hui, les habitants de Voisenon peuvent compter sur un accompagnement spécialisé en cas d'accident grâce à la mobilisation de leur maire. C'est pour cette raison que nous apportons notre soutien à Monsieur Julien Aguin."



Vincent DELAHAYE
Sénateur de l'Essonne,
Maire honoraire de Massy.

"Je connais Julien Aguin depuis longtemps. C'est un homme de conviction, sérieux, doté d'une énergie incroyable. Collaborateur loyal et fidèle, c'est aussi et surtout un élu de proximité qui connaît ses dossiers. Il les porte avec efficacité au niveau national à travers notamment les associations de maires. Fin connaisseur des finances publiques, sa vision sur le long terme et sa ténacité payent. Je n'ai donc aucun doute : vous pouvez lui faire confiance !"



Nathalie BEAULNES-SERENI
Vice-présidente du Conseil départemental
de Seine-et-Marne,
Conseillère départementale du Canton de Melun.

"J'ai le plaisir de travailler avec Julien Aguin depuis plus de 10 ans, sur les sujets qui impliquent les actions du Conseil départemental tout comme ceux sur lesquels nous sommes tous deux engagés à la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. J'apprécie ses compétences, sa constante détermination dans l'accomplissement de ses missions municipales, toujours orientées vers l'efficacité, le pragmatisme et la défense des intérêts de ses administrés. Les Voisenonais ont la chance d'avoir un jeune maire impliqué et disponible. J'espère avoir la chance de poursuivre notre collaboration au cours du prochain mandat."



Michel GARD
Vice-président du Syndicat départemental
des énergies de Seine-et-Marne (SDESM),
Adjoint au Maire de Vaux-le-Pénil.

"La mairie de Voisenon peut être fière de son équipe municipale autour de Julien Aguin, à laquelle j'apporte sans retenue mon soutien. Ils ont un programme ambitieux mais raisonnable qui a, lors du précédent mandat, tenu ses engagements."



Guy GEOFFROY
Député honoraire (2002 à 2017),
Maire de Combs-la-Ville depuis 1995.

"Julien Aguin fait partie de cette nouvelle génération d'élus de terrain qui situent l'action publique à un niveau de réflexion élevé qui permet à la fois l'ambition, la sagesse et la cohérence du projet. Il mérite vraiment la confiance de ses concitoyens."



Denis JULLEMIER
Vice-président du Conseil départemental,
Conseiller départemental du canton de Melun.

"Je peux témoigner de l'engagement total de Julien AGUIN comme Maire de Voisenon pour sa commune. Il a su redresser les finances communales en sollicitant l'accompagnement de la Région et Département tout en rendant possible la capacité d'investir pour les aménagements urbains de la commune, la sécurité, l'environnement au profit des Voisenonais. Il a mon total soutien et ma confiance pour poursuivre le travail départemental entre Voisenon et le Département."

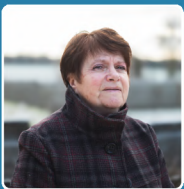
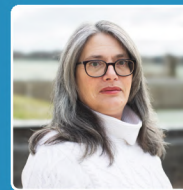
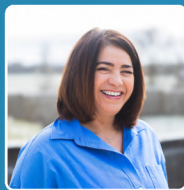


VOISENON

AU CŒUR DE NOS CHOIX

— POUR UNE RURALITÉ PRÉSERVÉE —

LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL CONDUITE PAR JULIEN AGUIN



WWW.VOISENON2026.FR